

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

50  Ans !



Assemblée Générale du 16 juin 2023

RAPPORT MORAL 2022

PAR MARC DIDIER, PRÉSIDENT DE L'ADASEA



Après 50 ans d'activité, 2022 est une année de plus menée tambour battant par l'ADASEA :

Le Life Coteaux Gascons est passé aux phases opérationnelles d'animation foncière, de diagnostics et de travaux d'aménagement des milieux agro-pastoraux, et de travaux innovants de récréation de prairies « naturelles », grâce au dynamisme de l'équipe et l'implication de nos 3 partenaires associés, Conservatoire Botanique, SAFER et CPIE. L'Europe suit avec intérêt notre mode opératoire, notre partenariat, nos résultats... à suivre et poursuivre, donc, dans l'intérêt de nos coteaux et de nos élevages !

Le montage de 5 nouveaux programmes agri-environnementaux et climatiques ambitieux, en lien avec nos partenaires, le PETR Armagnac, le SAGE Neste, l'Association de préfiguration du PNR Astarac, le Conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées et ImaginRural, avec pour objectifs 400 contrats

L'animation renforcée sur les 5 sites Natura 2000 que nous suivons, pour le compte du PETR Armagnac et de l'Etat, avec focus sur la formation dans l'Armagnac

L'appui à maîtrise d'ouvrage de nombreux chantiers de restauration de prairies humides et de mares, parfois par l'intermédiaire de chantiers participatifs avec des étudiants, qui valorise nos compétences en génie écologique et le savoir-faire des agriculteurs

La mise en route du projet de restauration de zones humides dans le bassin versant de la Midouze avec l'Institution Adour

L'amélioration des connaissances avec les études menées sur le potentiel fourrager des prairies inondables avec la Chambre d'agriculture et l'INRAE, les facteurs d'influence de la flore des plans d'eau, la répartition des prairies à Jacinthe de Rome

L'élaboration d'un document cadre de la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides pour les 5 ans à venir, partagé avec tous nos partenaires et approuvé par l'Agence de l'Eau et la Région

L'accroissement des sollicitations et des dossiers d'études réglementaires dans le cadre de la démarche ERC (Éviter Réduire Compenser), que ce soit au niveau écologique, ou au niveau agricole, notamment dans le cadre nouveau de l'agri-photovoltaïsme, au niveau local mais aussi national

Un réseau national, ImaginRural, qui s'étoffe, avec l'entrée d'une nouvelle ADASEA, l'ADASEA Centre Ouest, basée à Limoges, et un nouveau projet à l'échelle nationale sur le Bien-être animal

De nouveaux projets « Epiterre » de Contrats de Prestation pour Services Environnementaux (CPSE): plantation de haies et restauration de milieux humides dans le Cher pour Eurocape avec 14 agriculteurs, jachères mellifères dans l'Eure-et-Loir pour Guerlain avec 2 agriculteurs, et une étude de faisabilité « bien-être animal » dans les coteaux Gascons avec Kering qui se concrétisera en 2023

La participation au fonctionnement de la SAS Epiterre, créée en décembre 2021 pour déployer et gérer les CPSE

Pour ne citer que les actions les plus conséquentes...

Voici 50 ans que l'ADASEA investit et innove pour accompagner au mieux les agriculteurs et répondre aux politiques publiques en matière agricole et environnementales, s'adapter aux nouvelles données socio-économiques et sociétales, et à présent aux nouvelles données climatiques. Nous avons initié la 1ère étude à la création d'une filière bio gersoise en 1978 et accompagné les 1ères reconversions, mis en œuvre les 1ères mesures agri-environnementales en 1994, accompagné les gestionnaires pour préserver les milieux humides dès 1995, bien avant les lois réglementaires, assuré la mise en route des tous 1ers sites Natura 2000 dès 2000, investi le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, accompagné les 1ers agriculteurs intéressés par l'agri-voltaïsme... Nous sommes souvent précurseurs, avant que nos actions soient plus largement généralisées, et nous sommes fiers de ce rôle...

Enfin, un domaine dans lequel nous œuvrons toujours depuis 30 ans, et qui nous tient toujours à cœur, c'est le soutien de l'élevage. Son maintien est plus que jamais primordial face au changement climatique ; sans bovins, sans ovins, plus de prairies, plus de milieux agro-pastoraux, plus ou peu de haies et d'arbres, plus de mares, plus de milieux humides, et nous perdons tous les services écosystémiques liés à la biodiversité présents dans notre département : protection des eaux, des sols, des inondations, biodiversité, pollinisation, régulation thermique, et bien sur captage de carbone... Depuis l'OGAF Troupeau gersoises en 1994, la préservation de l'élevage est au cœur de nos actions, et restera pour nous un moteur d'innovation.

LE SOMMAIRE 2022

p.4	Les Membres & l'objet social de l'ADASEA du Gers
p.5	L'équipe technique en 2022
p. 6 - 7	Natura 2000
p. 8 - 12	La Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides
p. 13	Restauration de zones humides en tête de bassin versant
p. 14- 15	Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques MAEC
p. 16 - 17	Valorisation des Prairies Naturelles Inondables
p. 18- 21	LIFE Coteaux Gascons
p. 22	Les Paiements pour Services Environnementaux
p. 23	Lutte contre les Ambrosies
p. 24- 25	Préservation, gestion et restauration de la Trame Verte et Bleue
p. 26	Concours Général Agricole des Pratiques Agro Ecologiques
p. 27	Les Atlas de la Biodiversité Communaux
p. 28-30	Préservation du foncier agricole et naturel-Démarche ERC
p. 31	Expertises et évaluations des impacts écologiques-Démarche ERC
p. 32 - 33	Etudes des impacts des mesures de gestion écologique
p. 34-35	Epiterre
p. 36	Imagin'Rural
p. 37	Le collège des gestionnaires
p. 38	Glossaire
p. 39	Bilan comptable 2022

LES MEMBRES DE L'ADASEA DU GERS

Personnes morales membres du Conseil d'Administration

Organismes	Organismes
FDSEA 32	FD CHASSEURS GERS
JEUNES AGRICULTEURS 32	FD CUMA 32
CONFEDERATION PAYSANNE 32	FD PECHEURS GERS
COORDINATION RURALE 32	FRANSYLVA 32
CHAMBRE D'AGRICULTURE 32	MAISON DE L'ELEVAGE 32
AGC CER FRANCE	MODEF 32
C.A.C.G	MSA MIDI PYRENEES SUD
CREDIT AGRICOLE P.G.	SAFER OCCITANIE

Personnes physiques adhérentes au Collège de Gestionnaires

Agriculteurs, propriétaires, particuliers, représentants de collectivités territoriales...Ce sont des adhérents à titre individuel qui s'inscrivent dans le cadre des actions menées par l'ADASEA au titre de l'environnement et de la gestion des milieux naturels. Deux représentants de ce collège siègent au Conseil d'Administration, quatre à l'Assemblée Générale, au côté des représentants des personnes morales.

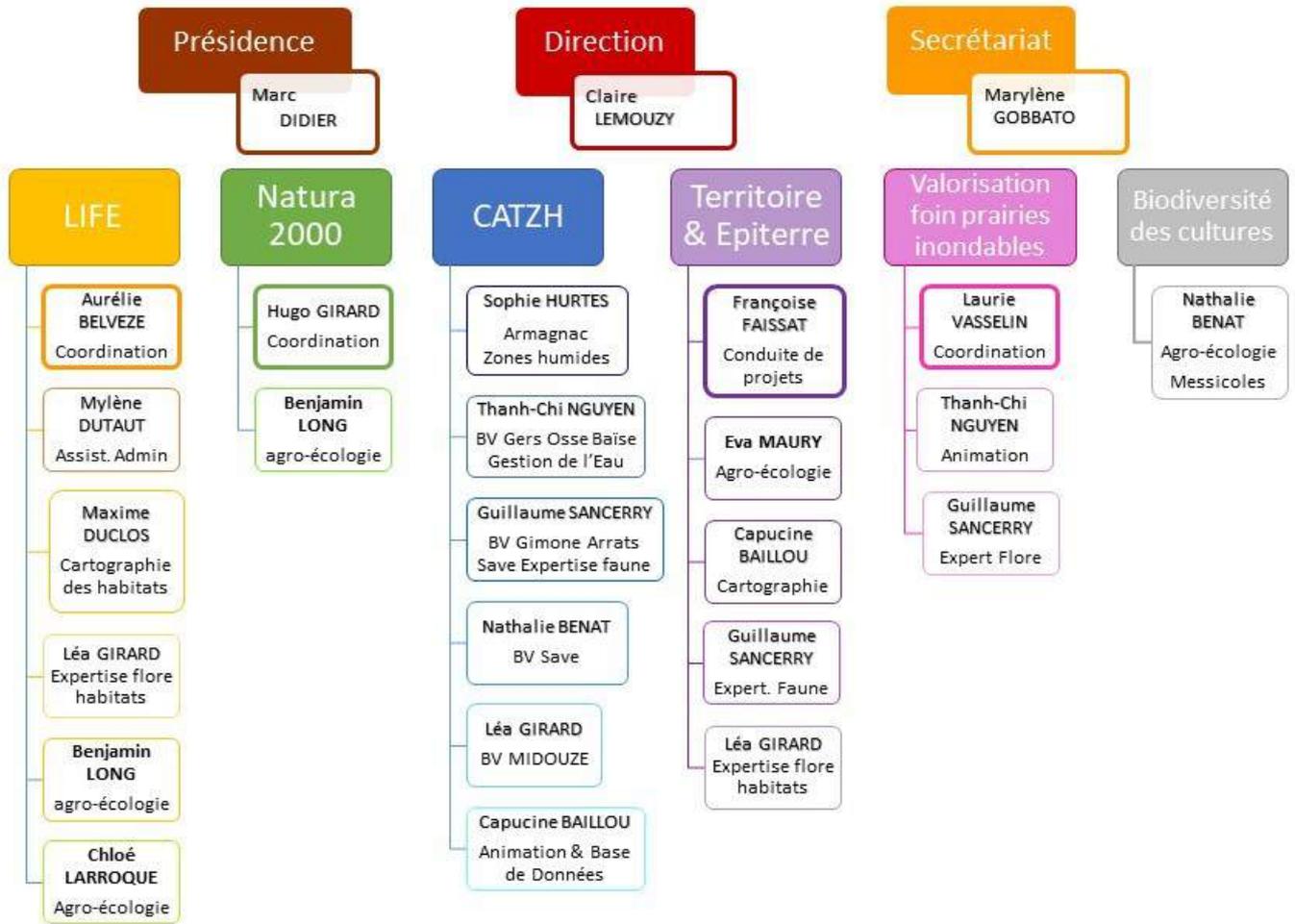
Ce collège a réuni 147 gestionnaires en 2022.

L'OBJET DE L'ADASEA DU GERS

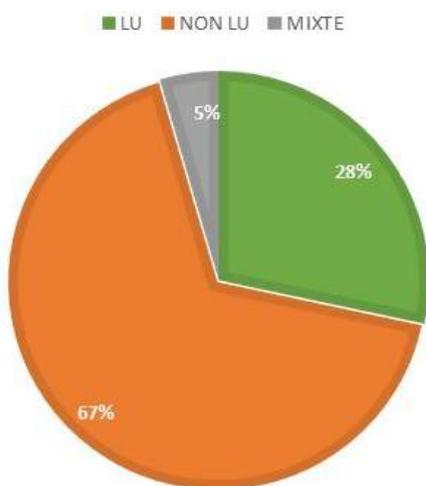
Faire de l'Environnement un objet de cohésion agricole et rurale, de lien social et durable.

- ◆ Apporter son concours à la profession agricole, aux acteurs du monde rural et aux gestionnaires des milieux pour la conception et la mise en œuvre d'actions relatives à l'agro-écologie, la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire, l'entretien de l'espace, le développement local durable, la transition énergétique.
- ◆ Assurer le lien entre la profession agricole et les autres acteurs du monde rural sur les questions relatives à ces domaines, en particulier sur les thématiques environnementales, de l'eau et de la biodiversité.
- ◆ Mettre en œuvre des actions relevant des domaines précités dans le cadre des politiques agricoles, environnementales et rurales, décidées par l'Europe, l'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales.
- ◆ Mettre en œuvre des actions relevant des domaines précités dans le cadre de prestations.
- ◆ Conduire des animations territoriales en favorisant l'intégration et la prise en compte des préoccupations environnementales et la contribution de l'agriculture aux démarches de Développement Durable sous l'angle économique, social et environnemental.
- ◆ Assurer une veille sur les innovations agro-écologiques et les démarches environnementales des territoires, et intervenir dans les champs des services d'intérêt collectif aux territoires.
- ◆ Assurer, en accompagnement de ses missions, une activité de formation professionnelle.

LES MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE 2022



Répartition des ETP par secteur d'activité - 2022



Répartition selon secteurs



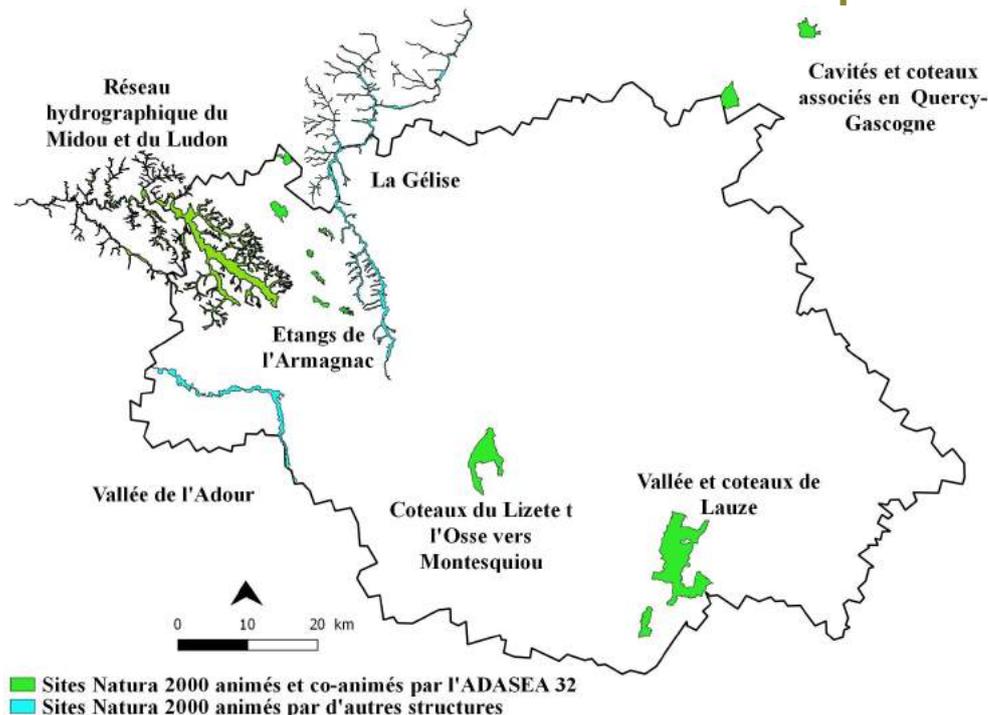
Secteur non lucratif (subventions/dons)

Accompagnement des acteurs locaux dans la définition puis dans l'animation de leurs actions de gestion des milieux naturels sur ces sites.

Pérennisation du patrimoine naturel d'intérêt communautaire présents sur les sites du réseau.



Localisation des sites animés ou co-animés par l'ADASEA 32



Nuit internationale de la chauve-souris à Villefranche d'Astarac

La commune de Villefranche d'Astarac nous a accueilli vendredi 9 septembre pour une soirée "Nuit de la chauve-souris" sur le site Natura 2000 Vallée et coteaux de la Lauze. Les animateurs Natura 2000 de l'ADASEA du Gers et du CPIE Pays Gersoises ont proposé une découverte de ces mammifères volants à plus de 70 personnes. Un film, une balade nocturne dans le village et de nombreux échanges ont permis d'en apprendre plus sur les chiroptères



Balade botanique à la découverte des plantes messicoles



Samedi 9 avril, le CPIE Quercy-Garonne, l'ADASEA du Gers et le CBNPMP ont proposé une balade à la découverte de quelques particularités botaniques du site Natura 2000 Cavités et coteaux associés en Quercy-Gascogne sur la Commune de Gasques.

Tout au long de la balade, les participants ont pu profiter des éclairages fournis par les 3 animateurs pour découvrir les «compagnons des cultures» : les plantes messicoles et l'intérêt à préserver ces plantes particulières qui favorisent les pollinisateurs: et les auxiliaires des cultures comme les syrphes, chrysopes, coccinelles et araignées...La balade s'est terminée de retour au parking de la salle des fêtes de Gasques, autour d'échanges sur ces belles observations et d'un verre de l'amitié.

Les missions menées

- ◇ Animation du réseau
- ◇ Diagnostics individuels, d'exploitation ou de propriété,
- ◇ Appui au montage administratif et suivi
- ◇ Appui aux porteurs de projets au titre de Natura 2000
- ◇ Médiation foncière
- ◇ Information et sensibilisation des acteurs en continu
- ◇ Sensibilisation auprès des scolaires
- ◇ Suivi de l'activité des sites
- ◇ Promotion des sites
- ◇ Conduite d'études complémentaires



L'animation de l'ADASEA se traduit par l'engagement fort des agriculteurs et non-agriculteurs dans la gestion des sites



De 2004 à 2021 :

- 669 diagnostics réalisés
- 575 contrats agricoles et non agricoles
- 60 chartes

En 2022 :

Contractualisation des MAEC :

- 56 agriculteurs engagés
- 571 ha contractualisés
- 1 Charte Natura 2000 signée

Perspectives 2023

- ◇ Contractualisation des nouvelles MAEC 2023
- ◇ Poursuite de la sensibilisation des acteurs des sites Natura 2000
- ◇ Réponse aux prochains appels d'offre pour poursuivre l'animation des 3 sites Natura 2000 Région
- ◇ Poursuite et développement des partenariats
- ◇ Achèvement de l'étude sur l'efficacité des MAEC conversion de terres arables en prairies en partenariat avec le CBNPMP.
- ◇ Transfert des compétences Natura 2000 de les états aux régions

Formation Natura Armagnac

Sur chacun des sites Natura 2000 du PETR Pays d'Armagnac, **une demi-journée de formation a été organisée sur le terrain pour faire découvrir ces sites Natura 2000 et la biodiversité qu'ils abritent.**

Différentes thématiques ont été abordées comme les orchidées des coteaux, les zones humides et leurs rôles, les oiseaux du Lac de Candau avec le Groupe Ornithologique Gersois et les poissons de nos rivières avec la Fédération Départementale de Pêche.

2023 sera la dernière année de ce programme de formations sur 3 ans destinées aux prestataires touristiques, agriculteurs, élus et offices de tourisme.



Préserver les milieux humides: mares, étangs, prairies humides et/ou inondables

Encourager des pratiques compatibles avec le maintien de leurs fonctionnalités

Animer un réseau de gestionnaires : agriculteurs, propriétaires, associations, collectivités



Quelques chiffres de la CATZH fin 2022

873 adhérents au Réseau des gestionnaires de zones humides de Gascogne, représentant un total de 2000 sites pour une surface de 2386 hectares de milieux humides.

138 sites ont fait l'objet d'un accompagnement pour la restauration.

19 sous-bassins versants ont un diagnostic exhaustif de leurs milieux humides.

63 collectivités ont bénéficié des services de la CATZH



Animation et participation au Réseau InterCATZH du bassin Adour-Garonne (échanges, mutualisation...)
www.intercat-zones-humides.fr

Toutes les fiches techniques de la CATZH et le bulletin d'info 2021 sont disponibles en téléchargement sur le site de l'ADASEA32 (<https://www.adasea32.fr/documentations-catzh>)

Promotion des zones humides auprès de tous les publics

Manifestations 2022	Date	Lieu	Nature de la promotion
Journée Mondiale des Zones Humides	23/02/2022	L'ISLE JOURDAIN	Le grand et le petit cycle de l'eau. Visite de la Zone Humide pour comprendre la gestion hydraulique.
Intervention BTS GPN	02/06/2022	CFPPA de Mirande	Thématique restauration des milieux humides et loi sur l'eau
Fête des mares	31/05/2022 03/06/2022	Isle Jourdain Montestruc	Biodiversité d'une mare. Découverte des amphibiens. Découverte de la biodiversité d'une mare restaurée.
Rencontre des Agriculteurs optimistes	15/11/2022	Auch	Elevage et biodiversité
Intervention ENSAT	23/05/2022	Auch	Intervention sur les zones humides, la biodiversité et agriculture.
Festival International du Film de l'Environnement	04/10/2022	Mirande	Tenue de stand au village des associations environnementales
GASCOGN' AGRI	1-2/09/2022	Ste Christie	Stand, Echanges, exposition ZH, remise des prix concours CPAE
Ecopêche Etang du moura	01/10/2022	Averon-Bergelle	Intervention sur la biodiversité d'un étang.
Intervention Lycée Beaulieu	12/10/2022	Homps	Prise en compte de la biodiversité dans une exploitation agricole

Les journées d'échange & techniques



Journée Mondiale des Zones Humides 2022

La CATZH a proposé, en coordination avec le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents (SYGE Save) une visite de la Zone Humide Prioritaire de l'Isle Jourdain autour de la thématique des aménagements hydrauliques et/ou historiques : casiers d'inondation, digues et merlons, réseaux de fossés stockeurs... Les échanges ont concernés les problématiques des communes riveraines de la rivière et de la difficulté de cultiver en zone humide et inondable.



Fête des mares à Montestruc sur Gers

En 2020, la CATZH a accompagné la restauration de 3 mares à Montestruc. Depuis cette restauration, les mares ont été recolonisées par la biodiversité spécifique des points d'eau. En juin 2022, une fête des mares coanimée par la CATZH et le CPIE Pays gersois a permis de faire découvrir au grand public les résultats de ces travaux et ainsi d'observer des odonates, des amphibiens (notamment des larves et des adultes de Triton marbrés), et des plantes aquatiques (Potamot nouveaux et Chara).

Animation territoriale

La préservation des zones humides implique une forte animation territoriale qui se traduit par des partenariats avec les EPCI, institutions et associations locales, notre participation aux politiques du territoire, et l'organisation du partage de nos actions.

En 2022, nous avons réuni les **acteurs du territoire Osse-Gélise-Auzoue** lors d'un comité de suivi de la CATZH. Les participants se sont montrés très concernés par le rôle et l'évolution des milieux humides dans le contexte du changement climatique. Dans le département, **1000 ha de prairies inondables ont été perdues par retournement entre 2015 et 2020**. Le bassin versant de l'Osse est très touché avec 25% de perte en 5 ans.

SAGE Neste et rivières de Gascogne

La CATZH participe à la concertation sur l'Eau portée par le Conseil Départemental du Gers sur le territoire du système Neste avec l'ensemble des acteurs de l'eau. La CATZH a suivi les commissions géographiques de la Save, Gimone-Arrats, Gers et Osse et la visite de la prise d'eau de la Neste avec la CACG. Elle participe en outre au comité technique sur la cartographie des zones humides avec pour objectif d'améliorer la connaissance des zones humides à l'échelle du SAGE.



Comité de pilotage de la CATZH

Le 18 novembre, la CATZH a présenté le bilan des actions et partagé le projet de document de cadrage 2023-2027 validé par l'ensemble des partenaires. *Ce document permet de clarifier les partenariats en place et l'articulation entre les différents programmes territoriaux. Il repose sur une stratégie d'intervention pluriannuelle basée sur une hiérarchisation des actions proposant des solutions pérennes de gestion des Zones Humides.*

Amélioration des connaissances

Plantes aquatiques des mares

Laura BLAU - Stage de fin d'études, Master écologie parcours Ecosystèmes et anthropisation à Université Paul Sabatier/INP-ENSAT (Toulouse)

L'objectif était de déterminer les principaux facteurs influençant la présence et la répartition des plantes aquatiques enracinées dans les mares.



102 mares ont été prospectées dans tout le Gers afin de recenser ces espèces et de relever les caractéristiques physico-chimiques des points d'eau et de leur environnement proche. En effet, les plantes aquatiques jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes (production primaire, zones de refuges et de reproduction pour de nombreuses espèces...).

Les analyses statistiques ont montré que le **facteur principal influençant leur présence était la turbidité** ; la présence de poissons et d'écrevisses exotiques étant également un frein à leur développement. L'ammonium (issu de la dégradation des déjections animales) exerce également une influence négative significative sur les végétaux aquatiques. L'ombrage et les plantes semi-aquatiques (massettes, lentilles d'eau...) ont montré une relation négative mais non significative avec leur recouvrement. Les nutriments quant à eux, ne sont pas ressortis comme ayant une influence avec les données de cette étude.

Pour conclure, au vue de la complexité et du nombre élevé de facteurs d'influence, il est nécessaire de poursuivre les études sur les plantes aquatiques. Les résultats obtenus permettent néanmoins d'améliorer les conseils de gestion et de restauration des points d'eau en vue de favoriser la présence et le développement des plantes aquatiques qui sont d'un intérêt écologique fort et permettent aux mares de fournir des services écosystémiques renforcés.

Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*)

Camille MISKA - Stage de fin d'études, Master Gestion des milieux naturels à AgroParisTech (Paris)

Dans un objectif de conservation de l'espèce protégée, inféodée aux prairies naturelles inondables et menacée par la disparition de son habitat le long des rivières gasconnes, Miska a réalisé un stage sur l'amélioration des connaissances de la répartition de l'espèce et sur les menaces qui pèsent sur celle-ci.

- ⇒ Collecte de près de 900 données de présence et 90 données d'absence de l'espèce, issues de différents organismes
- ⇒ Elaboration d'une méthode d'inventaire, testée sur 4 secteurs du territoire qui a permis de découvrir 17 nouvelles stations de Jacinthe de Rome comptant 16 000 pieds.
- ⇒ Analyse des menaces : retournement des prairies, implantation de peupleraies et artificialisation des sols
- ⇒ Identification de secteurs d'intervention prioritaires pour la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides du Gers



Le cas d'étude de la Zone Humide Prioritaire de L'Isle-Jourdain a permis d'appréhender des actions pouvant être mises en place sur des secteurs à enjeux, afin d'assurer la conservation de la Jacinthe de Rome et de son habitat. Ainsi, Miska a fourni des éléments à la DDT 32 pour l'élaboration du premier Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope visant à protéger la Jacinthe de Rome. Elle a également rédigé la fiche action du plan de gestion de la Zone Humide de l'Isle Jourdain visant la protection de cette espèce.

Restauration de zones humides Chantiers mares avec des étudiants en BTS



Le 28 septembre, la CATZH du Gers a accompagné des élèves de 1^{ère} et 2nde année du BTS GPN de l'Institut Lassalle St Christophe chez Julien SOULE, éleveur sur la commune de Lourties-Monbrun, dans un projet de restauration et d'aménagement d'une mare pour l'abreuvement du bétail.

Après avoir ouvert les abords embroussaillés de la mare, les élèves se sont répartis en plusieurs groupes pour combler le trou causé par les ragondins sur la digue, désenvaser partiellement la mare, et recréer une rigole afin d'évacuer le trop-plein jusqu'au cours d'eau.

Travaux sur la zone humide de Nougroulet



Chantier septembre 2022

Après travaux février 2023

Depuis 2017, la CATZH accompagne la Commune de Nougroulet pour la gestion de la zone humide des 3 fontaines.

D'une surface de 80 ares, elle a été créée suite à l'effacement d'un lac afin de restaurer un champ d'expansion de crue. La digue du lac se trouvait contre le ruisseau de l'Aulouste et accentuait les inondations dans le village. Les travaux ont été réalisés par le Grand Auch, structure compétente.

La Commune a acheté le terrain avec l'aide de l'Agence de l'Eau. Une gestion différenciée du site a été proposée pour développer une diversité de milieux: jonchaie, saulaie, prairie naturelle, friche humide. Des travaux complémentaires ont

été conduits les 1er et 2 septembre 2022 par le Syndicat Mixte des 3 Vallées : création de 3 mares et de connexions hydrauliques, broyage de la jonchaie, sélection des saules et ouvertures sur la ripisylve du ruisseau. L'objectif était de matérialiser la présence et le cheminement de l'eau et d'éviter la fermeture du milieu par les arbres. Suite aux travaux, le site présente une meilleure visibilité paysagère qui concourt au projet de valorisation pédagogique du site. Des animations sont prévues en 2023: retour d'expérience technique et sortie avec l'école.

Points d'abreuvement sur le bassin versant du Bésiau

En 2018, plusieurs points d'abreuvement ont été aménagés pour préserver le ruisseau du Bésiau qui abrite l'Ecrevisse à pattes blanches, espèce protégée. Le projet a été mené en partenariat avec la fédération des pêcheurs cofinancé par l'Agence de l'Eau et l'Europe (fonds FEADER). 5 ans plus tard, suite à la dégradation de certains aménagements, de nouveaux travaux ont été réalisés avec le financement du plan de relance en lien avec la DDT et l'OFB. Ils concernent des descentes aménagées, des mares et source avec bassins gravitaires, des mises en défens et une passerelle en bois pour un budget de 25 000 €.

Conseil Technique « Zones Humides » aux Collectivités

La CATZH intervient auprès des collectivités pour la prise en compte des zones humides, et plus largement de la Trame verte et bleue.

- Porter à connaissance des zones humides du territoire de la collectivité,
- Identifier avec les collectivités les enjeux liés à leurs zones humides,
- Apporter des conseils pour la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme,
- Appui technique pour la gestion des zones humides aux communes qui en possèdent en propriété propre
- Accompagner l'émergence d'un programme collectif de valorisation des zones humides du territoire de la collectivité

Plan de gestion simplifié, conseils de maîtrise foncière et d'usage, outils de conservation et de gestion des zones humides

63 collectivités ont déjà bénéficié des services de la CATZH

Un exemple : Plan de gestion de la Zone Humide de l'Isle Jourdain

Célestine POLGE, en stage de master Géographie et aménagement de la montagne (Université Savoie Mont Blanc) a travaillé sur l'élaboration du plan de gestion de la zone humide prioritaire de l'Isle-Jourdain.

36 acteurs concernés par la zone ont été rencontrés.



A partir des informations récoltées, Célestine a rédigé, un total de 46 fiches actions permettant de guider et de coordonner ces acteurs vers une gestion optimale de la zone humide. Ces actions pressenties devront ensuite être validées lors d'un COPIL

Accompagnement 2022

Porter à connaissance des ZH auprès des collectivités suivantes

AUJAN-MOURNEDE / CAZAUBON / CD32 / SAGE NESTE, CC Lomagne Tarn et Garonnaisel, INSTITUTION ADOUR MONTESQUIOU / MOUCHAN / SMBV Osse Gélise Auzoue

Animation foncière

SYGE Save (Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents),

Prise en compte de la TVB

L'ISLE
JOURDAIN

Accompagnement de la DDT pour la mise en place d'un APPB sur la ZH.

Réponse enquête publique DAE RN124 sur la Zone Humide

Programmes de valorisation des ZH

CCGT

Accompagnement de la collectivité dans l'élaboration d'un avis sur le projet d'aménagement foncier de la RN124

GIMONT

Création d'un sentier pédagogique

L'ISLE
JOURDAIN

Rendre visible la Zone Humide Prioritaire par la création de panneaux d'entrée

Assistance à la gestion des zones humides

CASTELNAU
BARBARENS

Diagnostic de mare et suivi de chantiers d'arrachage d'espèce exotique

CASTELNAU
D'AUZAN

Suivi du lac communal et de la Jussie

GAUDONVILLE

Diagnostic et plan de gestion d'une mare

CAZAUBON

Suivi du lac, des Jussies exotiques et gestion différenciée

GIMONT

Restauration de prairies à Jacinthe de Rome

LOMBEZ

Conseils de gestion différenciée de prairie inondable

NOUGAROLET

Suivi de travaux sur la zone humide des 3 fontaines

MONTREAL

Conseil pour le lac envahi par les algues

CC
Gascogne
Toulousaine

Appui à la gestion de la ZH de l'Isle Jourdain et à l'émergence de projet (Label Terre Jeux 2024)

MONTPEZAT

Suivi Espèces exotiques envahissantes dans une mare

SARRANT

Diagnostic/plan de gestion du lac communal

SYGE Save

Suivi et diagnostic parcelles de la ZH

SIGRAL

Aménagements du méandre de Beaumont de Lomagne

TOUGET

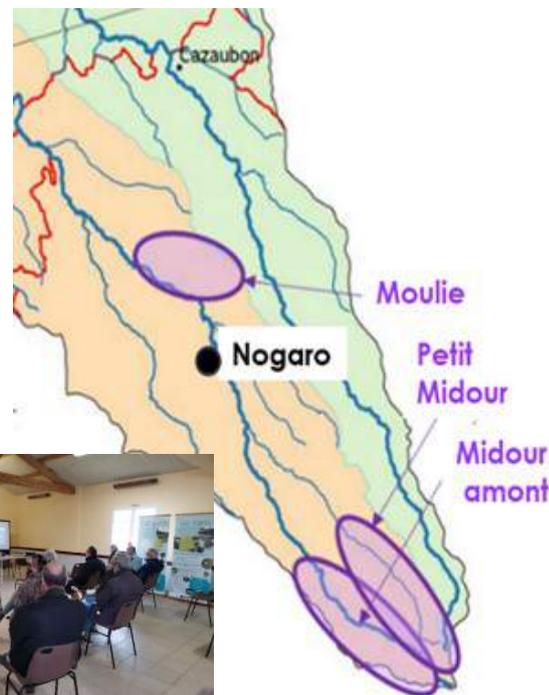
Diagnostic / plan de gestion de mare

RESTAURATION DE ZONES HUMIDES EN TÊTE DE BASSIN VERSANT

Face aux enjeux du changement climatique, l'Entente pour l'Eau a lancé un appel à projet sur la « Restauration des zones humides de tête de bassin versant » de 2021 à 2024,

L'ADASEA participe à deux projets portés par :

- **l'Institution Adour, en partenariat avec l'ADASEA 32 et 2 syndicats de rivière** (du Midou et de la Douze et Adour- Midouze) sur le Midour. Le projet porte sur les sous-bassins versants du Midour, Petit Midour (Riberette) et de la Moulie. **L'objectif est d'améliorer les connexions et l'état des milieux humides en sensibilisant les gestionnaires** (particuliers, agriculteurs, collectivités ...) et en analysant le fonctionnement hydraulique via des diagnostics à l'échelle d'exploitations ou de propriétés foncières. En parallèle, la prise en charge de 80% du montant des travaux permet aux gestionnaires de restaurer des milieux avec l'accompagnement de l'ADASEA. Ainsi, **30 mares, 1 étang et 6 hectares de prairies humides sont ciblés** pour être restaurés par rapport aux enjeux fonctionnels majeurs qu'ils représentent. Un échantillon de sites fera l'objet de suivis écologiques avec un état des lieux avant travaux et un suivi



Réalisations 2022

2 réunions d'information collectives ont eu lieu en février, une à Panjas et l'autre à Armous-et-Cau. Un projet cartographique permet de rassembler l'ensemble des informations sur ces 3 sous-bassins versants : localisation et état de conservation des milieux humides, recensement des gestionnaires...

40 personnes identifiées

12 diagnostics d'exploitations réalisés

92 milieux humides visités

12 milieux humides à restaurer
(11 mares et 1 PH)

- **le Syndicat de gestion des rivières d'Astarac-Lomagne** (SYGRAL), avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie, le Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivi des Eaux 82 (SATESE), la Cellule d'Animation Territoriale de l'Espace Rivière 32 (CATER). Pour trois des sites de cet appel à projet, l'ADASEA 32 a réalisé des suivis faune et flore afin de fournir des conseils de restauration et de gestion précis prenant en compte la fonctionnalité et la biodiversité des zones humides de chacun des sites. Ces inventaires ont en partie été réalisés selon des protocoles Mheo. Les sites concernés se trouvent sur les communes de Touget, Lartigues et Escorneboeuf.

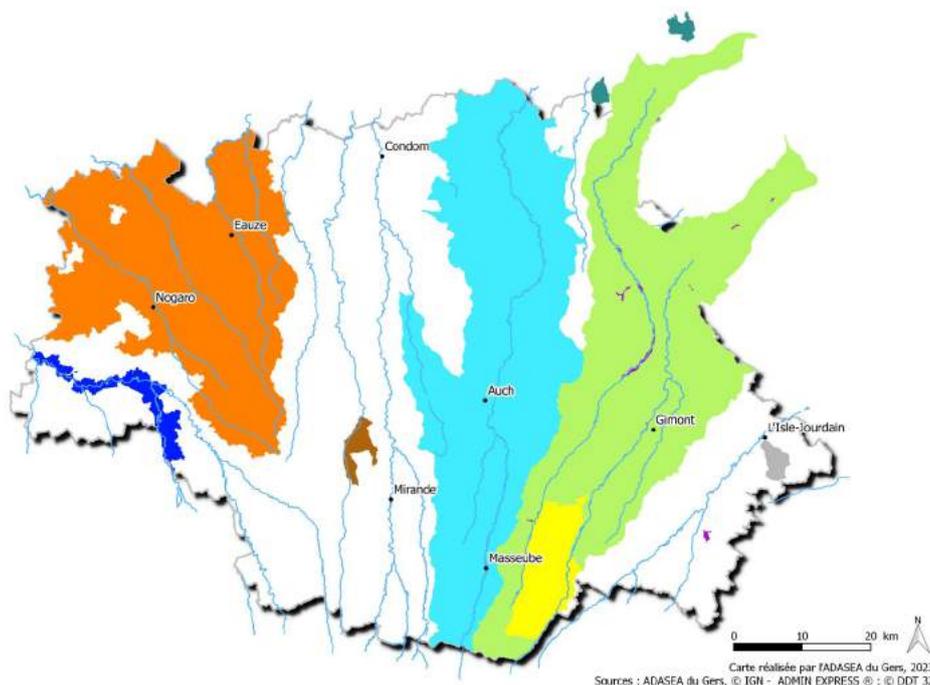


LES MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES

une campagne 2022 dans les pas de 2021

En 2022, 10 territoires à Projets Agri-Environnementaux (PAEC) étaient animés par l'ADASEA en lien avec les actions CATZH prairies humides et inondables des bassins versants de l'Arrats, de la Gimone, du Gers et de l'Hesteil, jacinthe de Rome, Bas-Armagnac) et Natura 2000 (Vallée de la la Lauze et Coteaux du Lizet)

Même particularité année 2022 qu'en 2021 : dans l'attente de la nouvelle PAC et des nouvelles MAEC pas de nouveaux contrats mais uniquement le renouvellement des engagements 2016 pour 1 an seulement pour la plupart des mesures sauf les mesures de conversion (et maintien) de la conversion des cultures en prairies pour 5 ans. 160 agriculteurs et agricultrices ont donc renouvelé leurs contrats.



MAEC, Quésaco?

C'est une indemnité financière attribuée à un agriculteur en contrepartie du respect d'un cahier des charges favorable à l'environnement, ciblé sur des enjeux liés à Natura 2000, aux Zones humides, aux Plans d'Actions Nationaux.

On a constaté une quinzaine de non-renouvellement en lien avec la situation du contractant (cessation d'activité faite ou en cours), la durée de l'engagement ne convenant pas (évolution dans la situation foncière ou personnelle), de non-atteinte du plancher ou des erreurs de déclaration sur le 1er pilier les années passées. L'ADASEA rappelle tous les ans l'importance d'utiliser l'outil d'aide à la télédéclaration pour éviter ces problèmes.

Chaque année nous accompagnons les agriculteurs membres de l'ADASEA dans leur déclaration PAC pour intégrer la contractualisation MAE. En 2022 ce sont 120 personnes qui ont bénéficié de ce service (contre 99 en 2020, 118 en 2022).



120 dossiers PAC réalisés



Toute l'équipe mobilisée



Exemple de milieux engagés

ET CLIMATIQUES (MAEC) - CAMPAGNE 2022

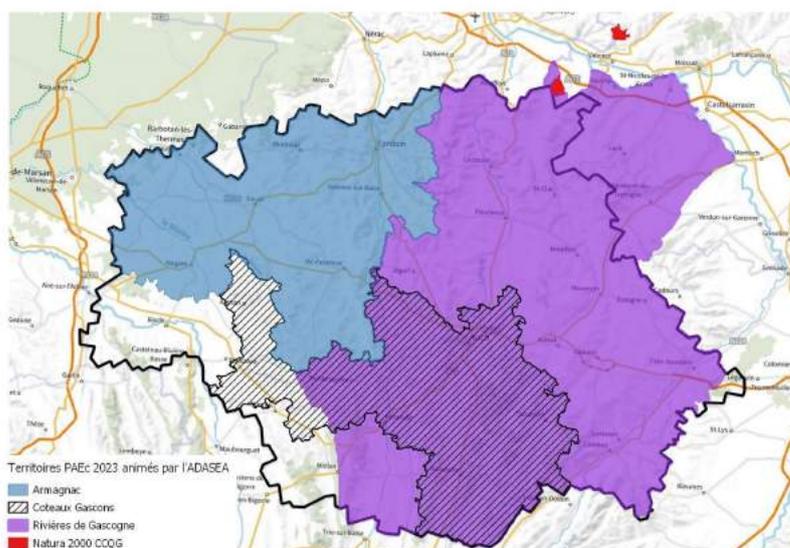
2023 : une nouvelle programmation MAEC en préparation

Les PAEC biodiversité se déclinent sur les territoires suivants :

- Armagnac porté par le PETR Pays d'Armagnac et animé par l'ADASEA
- Coteaux Gascons porté par l'ADASEA sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons
- Rivières de Gascogne porté par l'ADASEA sur le territoire du SAGE Neste (Gers et Tarn-et-Garonne)
- Site Natura 2000 Cavités et Coteaux associés en Quercy-Gascogne porté par l'ADASEA (dans le Tarn-et-Garonne)

Les mesures issues du catalogue national mobilisées sont les suivantes :

- Gestion des milieux humides
- Protection des espèces
- Gestion et restauration des prairies
- Conversion des terres arables en prairies
- Couverts d'intérêt pour la flore et la faune
- Entretien des infrastructures agro-écologiques



Les enjeux dans le gers

Retenus au niveau régional ils permettent d'activer les mesures :

- Natura 2000
- Les milieux humides
- Les espèces relevant d'un programme d'action du Ministère de la Transition Écologique : jacinthe de Rome, plantes messicoles, cistude, papillons et libellules, pollinisateurs sauvages, tourterelle des bois
- Les milieux agro-pastoraux

perspectives 2023



- Adaptation au nouveau cadre réglementaire PAC
- Contractualisation des nouvelles mesures sur les nouveaux territoires : 200 contrats, plus de 3000 hectares



calendrier 2022-2023





VALORISATION DES PRAIRIES

En juin 2022, l'Adasea a réuni ses partenaires techniques et financiers autour de ce projet multi partenarial de 3 ans sur la Valorisation des Prairies Naturelles inondables.

L'Adasea, la CA32, la FD-CUMA et l'INRAE, partenaires de ce programme ont pu partager les premiers résultats à mi-parcours. 25 participants étaient présents à ce COPIL.



Fin des investigations de terrain

Les inventaires sur les prairies et prélèvements pour analyses d'herbe et sols se sont terminés en 2022.

Des sessions de restitution individualisée pour les agriculteurs concernés ont été proposé. Les premiers résultats d'analyse ont été diffusés plus largement dans un article de La Volonté Paysanne.

Poursuite du travail avec la FD-CUMA

L'Adasea a recueilli des informations détaillées sur le matériel et les pratiques de fenaison auprès d'agriculteurs afin que la FD-CUMA estime une fourchette du coût de production de ce foin issu de ce type de prairies naturelles. Cette première estimation sera affinée suite à la multiplication des enquêtes.

Les opérateurs du programme ont pointé les CUMA ayant du matériel de fenaison dans le Gers et ont discuté sur les possibilité de récolte du foin sablé.



Rencontre technique "Système herbager, prairies naturelles inondables et complémentarité des ressources"

Le 22 novembre, à Montesquiou, l'ADASEA32 et les Bios du Gers ont rassemblé 15 agriculteurs et agricultrices ainsi que deux animateurs-techniciens du territoire (Fédération des CUMA et SIBV Osse Guiroue Auzoue) pour échanger sur l'intérêt des systèmes herbagers en élevage et les bénéfices environnementaux liés à ces systèmes.

Loïc Labidalle (Bios du Gers) a exposé le travail mené par le Groupement d'intérêt économique et environnemental "Herbe et Élevage 32" tandis que Thanh-Chi Nguyen, Aurélie Belvèze et Laurie Vasselín (ADASEA32) ont présenté l'importance des prairies naturelles inondables et les outils d'accompagnement qu'elles animent auprès des agriculteurs : CATZH32, LIFE Coteaux Gascons, Projet de Filière ValoPNI.

Les échanges se sont poursuivis avec la visite d'une prairie inondable de la ferme d'un des membres du GIEE qui a pu faire part de son témoignage.

Des réunions d'information intitulées "Prairies inondables du Gers, Arrats, Gimone, Save : quelles actions en cours avec les agriculteurs ?" ont permis de renseigner une 20^{aine} de personnes.



Une autre rencontre technique est en préparatif avec Nathalie LAROCHE, Vétérinaire-formatrice du collectif Zone Verte sur le thème « Santé des ruminants et prairies bocagères ».

NATURELLES INONDABLES



Montage et parution du second film

Cette nouvelle vidéo de Marie TIBERGHEN "A la découverte des prairies inondables gersoises", présente en 6 minutes l'intérêt de se mobiliser pour préserver ces prairies. Elle a été diffusée à diverses occasions et transmise à plusieurs personnes et organismes cibles.

www.adasea.fr/FiliereFoinAccueil



Appui à l'achat ou vente du foin

- ⇒ poursuite de la veille sur les plateformes de vente de fourrage
- ⇒ aide à la mise en relation de l'offre et de la demande
- ⇒ article dans la volonté paysanne restituant les résultats d'enquêtes sur le marché et le rappel des petites annonces de la VP

Mais encore...

D'autres actions ont été réalisées comme :

- ⇒ Participation au Séminaire PRAIDIV " La santé est dans le pré" à Angers
- ⇒ Création d'une plaquette de communication sur le projet
- ⇒ Présence sur le stand de l'ADASEA à Gascogn'Agri 2022
- ⇒ Intervention dans le cadre de la journée AEAG commission Milieux naturels
- ⇒ Obtention d'un financement auprès de BCPKAMBIO



L'Adasea a accueilli en fin d'année Alice, Bardet nouvelle recrue pour renforcer notamment les recherches sur la valorisation des foins impropres à la consommation du bétail et sur les marchés

Financiers du programme



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



perspectives 2023

- Associer le CBNPMP (convention de partenariat) pour la valorisation des données floristiques sur les PNI
- Finaliser l'enquête auprès des agriculteurs, ainsi que le recueil des pratiques de gestion et de fenaison
- Promouvoir les PNI lors de la Fête des Coteaux du 17 juin
- Visiter la ferme dans le Tarn qui produit du foin pour lapins et petits rongeurs
- Accompagner la réalisation du 3^{ème} et dernier film présentant les résultats du programme
- Réaliser les autres livrables attendus (fiches techniques, typologie des PNI...)
- Poursuivre l'animation du réseau agricole et la valorisation des PNI
- Organiser le COPIL de clôture

Cette opération est portée par 4 structures : l'ADASEA du Gers, la Safer Occitanie, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et le CPIE Pays Gersois.



Elle a pour objectif de préserver et restaurer la continuité écologique des milieux agro-pastoraux et s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent être accompagnées dans une gestion pérenne et efficace de leurs herbages et mieux comprendre la richesse du territoire.

Un programme d'actions est déployé dans le but de sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire, de valoriser leurs actions et de les accompagner dans la restauration des milieux liés à l'élevage.

Les actions menées en 2022 ont permis de :

- **mettre en place les actions d'accompagnement à la gestion et à la restauration des milieux:** diagnostic agroécologique, plan des gestion, plan de restauration et d'aménagement parcellaire, conventions de gestion et financière
- **mettre en place l'accompagnement foncier sur les secteurs prioritaires identifiés lors de l'étude foncière globale** : exemple sur le secteur de Pouyloubrin où le LIFE Coteaux Gascons met en relation les propriétaires et les éleveurs
- **expérimenter l'implantation de prairies naturelles:** test de récolte de graines locales à la brosseuse et réensemencement des prairies à restaurer
- **promouvoir ces actions** auprès de différents publics au travers d'animations et d'évènements et de la série de vidéos de promotion et de présentation des différentes facettes du LIFE Coteaux Gascons.



perspectives 2023

Mise en œuvre de la phase opérationnelle

- Poursuivre l'accompagnement à la restauration et la gestion des milieux
- Intégrer les résultats dans les politiques publiques
- Poursuivre l'accompagnement foncier
- Mettre en place le programme de formations et journées techniques
- proposer de nouvelles animations grand public
- Et toujours ... Communiquer autour du projet, des pratiques



LIFE est l'instrument financier de l'Union Européenne qui soutient des projets environnementaux, de conservation de la nature et d'action climatique. Depuis 1992, LIFE a cofinancé plus de 4500 projets.

Le LIFE Coteaux Gascons est financé par:



Et soutenu par:



UNE NOUVELLE VIDEO
SUR LA CHAÎNE
YOUTUBE DU
LIFE COTEAUX GASCONS



LE LIFE DIAGNOSTIQUE

Le diagnostic agroécologique est un outil d'analyse spécialement mis en place par l'ADASEA pour répondre aux enjeux de restauration et de gestion des Milieux Ouverts Agro Pastoraux.

Il s'adresse aux personnes intéressées: propriétaires et/ou agriculteurs, gestionnaires de MOAP et se décline en 2 volets complémentaires:

- ⇒ un volet écologique pour identifier les espèces remarquables et les milieux, leurs enjeux de conservation et la continuité écologique
- ⇒ Un volet agronomique pour comprendre le fonctionnement des parcelles, leur conduite, la valorisation des ressources fourragères et des ressources en eau



Sur les sites **valorisés par l'élevage**, cette analyse permet une meilleure compréhension des liens entre itinéraires techniques et biodiversité, des impacts de l'élevage sur les milieux et de la valorisation de ces mêmes milieux par les herbivores. Le cas échéant, des préconisations de gestion et/ou de travaux sont proposées pour améliorer le fonctionnement des parcelles.

Sur les sites **sans élevage** - voire sans activité agricole - ce diagnostic permet d'estimer les bénéfices d'une restauration et à terme de la remise dans le circuit agricole des parcelles.

L'étude croisée de ces deux approches aboutit à des **propositions d'actions** adaptées à chaque situation.

Un **document d'accompagnement technique** est construit ensemble. Il reprend la présentation du gestionnaire et de ses besoins, les fiches diagnostics de ses parcelles, l'étude des enjeux de remise en herbe, les préconisations d'action, le plan de restauration et d'aménagement ainsi que le plan de gestion courante.

Selon la nature de l'accompagnement, 2 modalités sont proposées :

- * Un accompagnement technique avec un **engagement sur 5 ans** à la gestion du milieu
- * Un accompagnement à la fois technique et financier avec un **engagement sur 10 ans**

 **38 diagnostics d'exploitation réalisés à fin février 2023, la moitié en polyculture élevage**

 **Sur une surface totale de 3389 ha dont 1940 ha de MOAP**

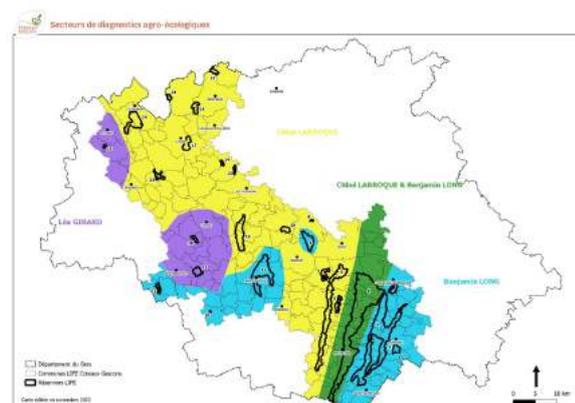
 **Les gestionnaires ont principalement entre 30 et 50 ans et près d'1/4 sont des femmes**

 **48% élèvent des bovins allaitants, 29% élèvent des ovins allaitants**

3 CONSEILLERS de l'ADASEA32 SE REPARTISSENT LE TERRITOIRE

Le territoire a été réparti en fonction de l'historique et des autres missions menées par le conseiller (temps de travail, secteurs, types de milieux,...)

UN NOUVEAU POSTE DE CHARGÉE DE MISSION AGRO-ÉCOLOGIE A ÉTÉ CRÉÉ SPÉCIALEMENT DANS LE CADRE DU LIFE COTEAUX GASCONS A L'AUTOMNE 2022. CHLOÉ LAROOQUE A ÉTÉ RECRUTÉE POUR VENIR EN RENFORT SUR CES ACTIONS.



LE LIFE EXPERIMENTE

L'IMPLANTATION DE PRAIRIES NATURELLES

Les prairies naturelles représentent un fort intérêt agricole



Ressource fourragère et apports nutritionnels



Flexibilité de conduite et résilience face aux épisodes climatiques extrêmes

Une prairie dite naturelle est définie par une flore sauvage dont la composition dépend de l'humidité du sol, de l'exposition et de la gestion qui en est faite (fauche ou pâturage)



Récolte 2022 avec notre prestataire Semences Nature



3 méthodes de réimplantation testées dans le projet avec l'expertise du CBNPMP, responsable de ces actions :

- 2022 et suivantes : semis de graines récoltées en mélange
- 2023 et suivantes : semis de mélange multi-espèces locales et transfert de foin vert

En 2022, récolte à la brosseuse, outil qui récolte les graines en mélange et qui permet ensuite de les stocker pour les semer à l'automne ou au printemps suivant.

La récolte a eu lieu chez 6 gestionnaires sur 24ha pour 511kg récoltés.

Le semis de ces graines sauvages a été fait sur 10ha à l'automne 2022 et printemps 2023.

Les techniques de semis employées vont du semis à la volée à l'épandeur à sel.

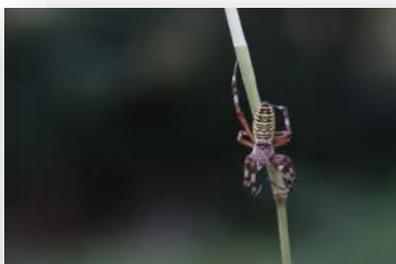
Les semis ont plutôt bien marché. Chez un des gestionnaires, les brebis ont pu pâturer dès ce printemps.

La campagne de suivi de l'année 2022 est en cours.

Le projet LIFE Coteaux Gascons va permettre de déterminer quels outils/méthodes sont les plus adaptés.

La petite faune de prairie naturelle remarquable, visible et préservée lors du brossage

Photos : Camille Mulatero



LE LIFE MET EN RELATION LES ELEVEURS ET LES PROPRIETAIRES

Le volet foncier du programme LIFE est assuré par la SAFER Occitanie. L'étude foncière globale menée dès 2021 sur les 163 communes du territoire a permis de mettre en lumière des secteurs prioritaires, hébergeant des MOAP sans usages ou en train de s'embroussailler.

2022 a été une année riche en activité :

- Une cinquantaine de contacts par les conseillers fonciers Safer
- 21 exploitants rencontrés par le chargé d'étude LIFE



L'ETUDE FONCIERE SUR LE SECTEUR PRIORITAIRE DE POUY-LOUBRIN

proche du site Natura 2000 "Vallée des Coteaux de la Lauze" et identifié comme "réservoir LIFE"

Le chargé d'études SAFER a rencontré 18 propriétaires et 7 éleveurs soit 80% de la surface totale de la commune diagnostiquée (289ha). L'objectif étant de mettre en relation propriétaires et éleveurs afin de faciliter l'accès au foncier tout en garantissant le maintien de ces MOAP.

Cette étude a ainsi permis d'établir une vision précise du foncier des coteaux de Pouy-Loubrin, amenant aujourd'hui à proposer des solutions foncières et de réouverture des milieux aux propriétaires et aux éleveurs intéressés. Certains ne montrent pas d'intérêt direct, mais la plupart sont sensibles au programme en constatant, en particulier les plus âgés, la disparition de nombreuses prairies au profit de friches et de forêts.

Ces études sont une première étape dans l'accompagnement foncier qui s'inscrit dans la durée pour s'articuler ensuite avec le diagnostic écologique.



5 propriétaires se sont montrés intéressés par le LIFE Coteaux Gascons ; un diagnostic foncier a été établi pour chacun.

7 éleveurs (caprins, ovins et bovins) ont pu être sensibilisés aux enjeux du LIFE et ont fait part à la SAFER de leurs différents besoins fonciers.

TEMPS FORTS 2022

- Comité de pilotage
- comité technique
- rencontres INTERLIFE
- participation au colloque REVER, au



EVENEMENTS 2022

A l'occasion des 30 ans du [programme européen LIFE](#) et du [réseau Natura 2000](#), l'équipe du LIFE Coteaux Gascons a programmé un mois d'animations pour la **Fête des Coteaux Gascons**, du 1er au 31 mai 2022

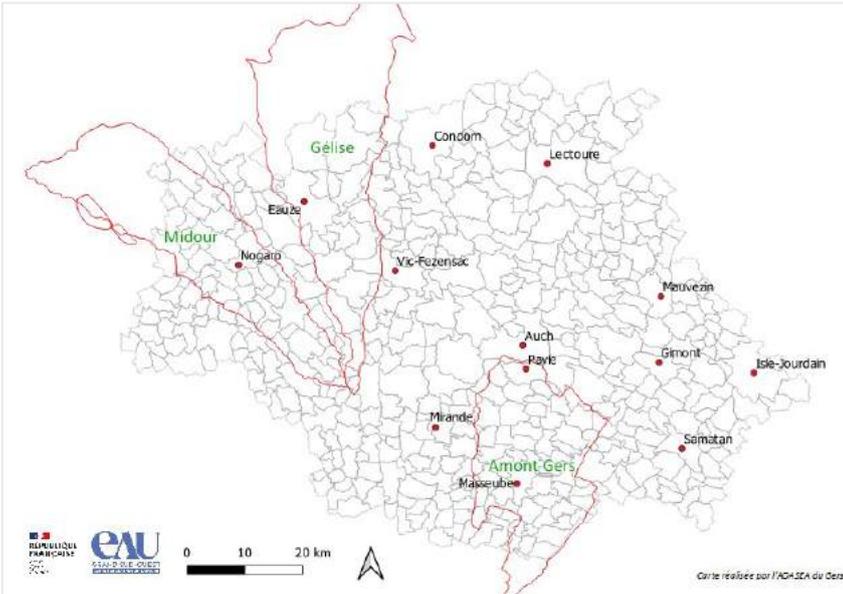




LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Campagne 2022

Depuis 2019, l'ADASEA du Gers participe à cette expérimentation à la fois **en tant qu'animatrice locale du dispositif sur le territoire « Amont Gers »** où l'adhésion des agriculteurs a été forte (correspond à l'amont des bassins versants du Gers, de l'Arrats et de la Gimone), mais également en tant que **structure auditrice sur l'ensemble des territoires gersois**. Elle réalise également des **visites de conseil « gestion des prairies humides »** auprès des agriculteurs qui ont souscrit à cette mesure dans les PSE.



Cette quatrième année d'expérimentation a permis le renouvellement des audits des années précédentes. Le dispositif n'est plus ouvert à de nouveaux agriculteurs. L'Adasea a réalisé **26 renouvellements d'audits** à l'automne 2022 répartis comme suit : **17** sur le territoire « Amont Gers », **5** sur le territoire « Midour » ouvert cette année et **4** sur le territoire « Gélise ».

Bilan des PSE 2022 sur le territoire « Amont Gers »



46 agriculteurs



206 334 € pour un an



2 880 ha de cultures et prairies engagées

2 127 ha de prairies

40 ha de prairies humides

Bilan 2022 à l'échelle Adour Garonne

Cette quatrième année du dispositif a permis d'engager au total **849 exploitations** sur près de **76 600 ha de SAU** pour **6,2 M€** sur les 31 territoires sélectionnées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour expérimenter ce dispositif de PSE.



perspectives 2023

Reconduction du PSE pour 2023 et 2024, avec une mise en compatibilité avec la nouvelle PAC

Coordination avec les structures en charge du label haie.



Thématique transversale

Partenariat FREDON Occ' et CPIE

Le partenariat avec le CPIE Pays Gersois et la FREDON Occitanie s'est poursuivi en 2022. L'ADASEA 32 a continué d'accompagner le CPIE Pays Gersois mais a aussi accompagné le CPIE Quercy Garonne pour intervenir lors d'une **réunion d'information sur la gestion de l'ambrosie en milieu agricole**.

Le Gers comptabilise **2 espèces d'ambrosies** : l'ambrosie à feuilles d'armoise cantonnée pour l'instant au Nord du département, côté Tarn-et-Garonne et l'ambrosie trifide identifiée sur des parcelles agricoles inondables et/ou irrigables.

- Participation aux réunions de coordination interdépartementales
- Intervention lors d'une réunion d'information à destination des agriculteurs et des élus du secteur de Bourg de Visa (82), secteur, de plus, touché par de l'ambrosie résistante à certains herbicides,
- Accompagnement et conseils de gestion au cas par cas auprès d'agriculteurs en zone humide ou possédant des parcelles à messicoles
- Valorisation de l'exposition « L'ambrosie trifide, une plante nuisible émergente »
 - ⇒ Gascogn'Agri à Sainte Chrisite
- Valorisation de l'exposition « Organiser la lutte contre l'ambrosie »
 - ⇒ Réunion agriculteurs à Bourg de Visa



Ambrosie trifide



Ambrosie à feuilles d'Armoise



PRÉSERVATION, GESTION ET RESTAURATION

Les programmes de gestion de la TVB

Dans le cadre de la mise en œuvre des financements régionaux et FEDER en faveur de la biodiversité, les projets doivent répondre aux enjeux du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et valoriser la Trame Verte et Bleue.

L'ADASEA du Gers s'implique plus particulièrement dans la valorisation de 4 sous-trames :

- La sous-trame des milieux ouverts agro-pastoraux à travers le LIFE Co-teaux Gascons
- La sous-trame des milieux humides à travers la CATZH
- La sous-trame des milieux ouverts « cultivés » à travers le programme MESSIFLORE
- La sous-trame des milieux naturels en zone urbaine à travers le programme URBAFLORE



A ce titre, les programmes CATZH, MESSIFLORE et URBAFLORE sont cofinancés par le FEDER. Les programmes URBAFLORE, MESSIFLORE et LIFE par la DREAL Occitanie.

Le LIFE par la Région Occitanie et le CD32

URBAFLORE et MESSIFLORE sont coordonnés à l'échelle régionale par le Conservatoire Botanique

Préservation de la flore menacée de la sous trame « aires urbaines »: programme URBAFLORE

Objectifs : Sensibiliser et accompagner les collectivités, aménageurs et citoyens pour préserver les espèces floristiques patrimoniales dans les grandes aires urbaines de Midi-Pyrénées.

Réalisations 2022 par ADASEA

• **Appui à la mise en œuvre d'actions de préservation :**

- ⇒ Assistance technique de la DDT32/OFB dans la rédaction de l'APB (arrêté de protection de biotope) pour sa mise en place dans la Zone Humide de l'Isle Jourdain
- ⇒ Rédaction de fiches action pour le plan de gestion de la Zone Humide de l'Isle Jourdain dans le cadre d'un stage 6 mois par Célestine Polge
- ⇒ Suivi de l'étude environnementale dans le cadre de l'élargissement de la RN124 Gimont/l'Isle Jourdain et réponse à l'enquête publique
- ⇒ Participation à la recherche et au suivi de parcelles de résilience à Jacinthes de Rome avec le CBNPMP



Soirée Bœuf grillé & Colombelle

- **Diffusion des sets de table** avec la participation active des JA lors de la soirée Bœuf grillé et Colombelle
- **Valorisation de l'expo « Urbaflore » :** => Caravane du temps à l'Isle Jourdain et Gascogn'Agri à Sainte Christie



Préservation de la sous-trame «milieux ouverts» dans sa composante « semi-naturelle » : programme MESSIFLORE

Objectifs : Accompagner les acteurs gestionnaires de cette trame pour préserver la biodiversité

Préserver les messicoles, les pollinisateurs, promouvoir l'utilisation de végétaux locaux...



Réalisations 2022

- **Interventions :**
 - ⇒ lors de la restitution régionale « Concilier durablement les activités humaines avec la préservation de la flore sauvage » à Caylus,
 - ⇒ dans le cadre de la Rencontre des Agriculteurs Optimistes sur la thématique "Comment favoriser la biodiversité utile à mon exploitation » avec le témoignage de 2 agriculteurs Vincent Blagny et Alain De Scorraille,
 - ⇒ Membre du jury du concours VVF, volet gestion environnementale.
- **Participation :**
 - ⇒ à l'élaboration du guide technique « Pratiques d'implantation et de gestion des plantes messicoles »,
 - ⇒ au groupe de travail transversalité du PNA messicoles,
 - ⇒ à l'élaboration du PAEc régional sur les messicoles
- **Sensibilisation et conseils de gestion** auprès d'agriculteurs et de collectivités
- Contribution au plan d'action des aires protégées
- **Rédaction d'articles** d'information : site ADASEA et site de l'ABiC Grand Auch cœur Gascogne
 - ⇒ **Valorisation de l'expo** « Moissons fleuries en Midi-Pyrénées » : Gascogn'Agri à Sainte ChristieParticipation :



Tulipes sauvages dans un champ à Marsolan



Aménagement privé à Savignac-Mona



CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES PRAIRIES

En 2022, Territoire « Prairies des rivières de Gascogne »



Les éleveurs/euses participant/es

Catégorie « Fauche exclusive » : Christophe LARROUZE à Labastide Saves ; Séverine SOUMADIEU à Simorre ; Dorine et Reinaut NAUTA à Saint Arailles et Annie FOURES à Saint Jean Poutge.

Catégorie « Fauche et pâturage » : Jean-Paul ROUMEGUERE à Gimont ; Jean-Marc LECHES à Mauvezin ; Stephan SABATHIER à Orbessan et Roger CHRISTEN à Boucagnères.

Le jury a évalué les fonctionnalités agricoles (facilité d'exploitation, qualité du milieu de vie pour le troupeau, productivité, valeur alimentaire, souplesse d'exploitation) et les fonctionnalités écologiques (richesse floristique, qualité du milieu pour les insectes pollinisateurs...) de chaque prairie, ainsi que les cohérences de l'usage agricole pour l'exploitation et le territoire choisi en lien avec le SAGE NESTE.



Les gagnants

« Prix paysage » : Roger Christen de Boucagnères (Bassin versant du Gers)

« Prix cynégétique » : Christophe Larrouze de Labastide-Savès (Bassin versant de la Save)

« 1^{er} prix – catégorie Fauche exclusive » : Annie Fourès de Saint-Jean Poutge (Bassin versant de la Baise)

« 1^{er} prix -catégorie Fauche et pâturage » : Stephan Sabathier d'Orbessan (Bassin versant du Gers)

Mme Fourès et M. Sabathier sont sélectionnés pour représenter le Gers lors la finale nationale au salon de l'Agriculture à Paris.



La remise des prix locale

Elle s'est faite à l'occasion de la manifestation **GASCOGN'AGRI** organisée par les Jeunes Agriculteurs à Sainte-Christie le 3 septembre 2022.

Les candidats ont été récompensés par de nombreux lots, les trophées des lauréats étaient des créations originales d'artisans locaux: Sébastien Mathieu, coutelier d'art à Lavardens et Mollie Brotherton, potière à Sadeillan.

Le jury de la 7ème édition

Joel ABADIE, conseiller élevage de la Maison de l'Élevage, Henri CHAVAROT, apiculteur du Syndicat « Les Ruchers d'Armagnac », Laetitia LAFFITE paysagiste au CAUE, Julien FAULONG, administrateur de la Fédération de Chasse du Gers et de Guillaume SANCERRY, botaniste de l'Association Botanique Gersoise. Le jury était présidé par Julien SOULE des Jeunes Agriculteurs, éleveur à Lourties.

Cette année, 4 représentants du SAGE NESTE et rivière de Gascogne ont accompagné le jury en tant qu'observateurs.





ABC kesako ? C'est un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore à l'échelle communale (ou intercommunale) avec l'appui d'une équipe d'experts afin de :

- **Sensibiliser et mobiliser** les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens ;
- **Mieux connaître la biodiversité sur le territoire** d'une commune et **identifier les enjeux** spécifiques liés ;
- **Faciliter la prise en compte de la biodiversité** lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.



Atlas de l'Isle-Jourdain

L'ADASEA est structure référente pour les trames « zones humides » et « milieux cultivés ». Dans un 1er temps, des travaux de remontée de données auprès du CEN Occitanie ont été menés. La rédaction du futur document a démarré fin 2022 avec une coordination entre structures partenaires.



perspectives 2023

- Une phase de communication autour des résultats, mettant en avant la biodiversité observée, est en réflexion (animations, documents de promotion...).
- Comité de pilotage, finalisation du rapport de l'ABC de l'Isle-Jourdain

Extrait de la sous-trame des milieux cultivés (rédaction ADASEA 32)

Propositions d'actions

- Approfondir l'étude des insectes pollinisateurs et auxiliaires des cultures ;
- Mettre en place un observatoire agricole de la biodiversité en s'appuyant sur un réseau d'agriculteurs volontaires ;
- Sensibiliser, former les agriculteurs à la gestion de la biodiversité des cultures ;
- Proposer des formations sur la gestion des haies et leur régénération naturelle ;
- Conserver le réseau de haies existant et planter de nouvelles haies ;
- Mettre en place des dispositifs et outils permettant de favoriser auxiliaires des cultures et pollinisateurs : bords de champs non traités, bandes fleuries pour les pollinisateurs, etc.

Atlas de l'Astarac-Arros



Suite aux inventaires complémentaires sur les espèces et habitats à valeur patrimoniale menés en 2021 par chaque partenaire, l'ensemble des données a été compilé par l'ADASEA dans une version du rapport prenant en compte les nouveaux enjeux identifiés. Ce document permet à la communauté de commune de disposer d'un document de travail reprenant les aspects importants de la biodiversité communale à préserver. Une analyse de la fonctionnalité du réseau de haies à partir de traitements informatiques a été initiée afin de servir de base à un travail plus fin de préservation de ces continuités. Une réunion de clôture a eu lieu en juin 2022 afin de présenter les bilans et conclusions de chacun des partenaires.



PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE ET NATUREL

Quelque soit le territoire, les terres agricoles et les espaces naturels sont des éléments liés dans un rapport souvent inégal et reposant sur une considération différente. Face à l'urbanisation, ces espaces connaissent généralement le même traitement. L'ADASEA propose un travail de prise en compte des usages agricoles et des fonctions environnementales dans les projets d'aménagement privés ou publics

Notre méthode : le dialogue, la connaissance de terrain, l'expertise agricole, environnementale, l'animation foncière, la présence sur le terrain, la mise en lumière des activités agricoles, des éléments environnementaux.

Notre action : préserver la place de l'activité agricole au sein des projets de planification ou d'aménagement tout en proposant une prise en compte équilibrée de l'environnement ; notre objectif donner aux élus des éléments de connaissance, de diagnostic utiles et constructifs, les accompagner dans leur démarche de planification.

Nos réalisations : diagnostics agricoles, environnementaux et des évaluations environnementales de documents d'urbanisme (PLU, Cartes communales), et d'études au cas par cas.

Diagnostics et évaluations pour les documents d'urbanisme

L'ADASEA travaille en partenariat avec le bureau d'étude en urbanisme URBADOC et le bureau d'études Sire Conseil ou directement pour les collectivités selon les travaux ou études commandés. Pour l'année 2022, nous avons collaboré à l'élaboration de 5 PLU dans le Lot et Garonne et à la révision du PLU de Cauterets (65).

PLAN LOCAL D'URBANISME

Diagnosics agricoles - 5 PLU commande groupée des communes d'Agnac, Peyrière, Puysserampion, La Sauvetat du Dropt, Saint Pardoux Isaac

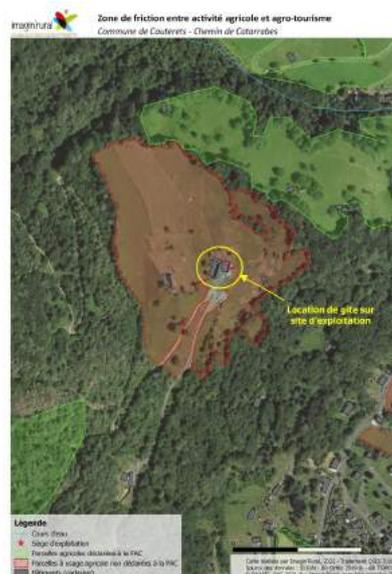
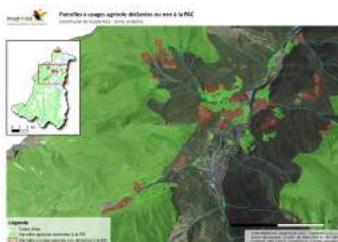
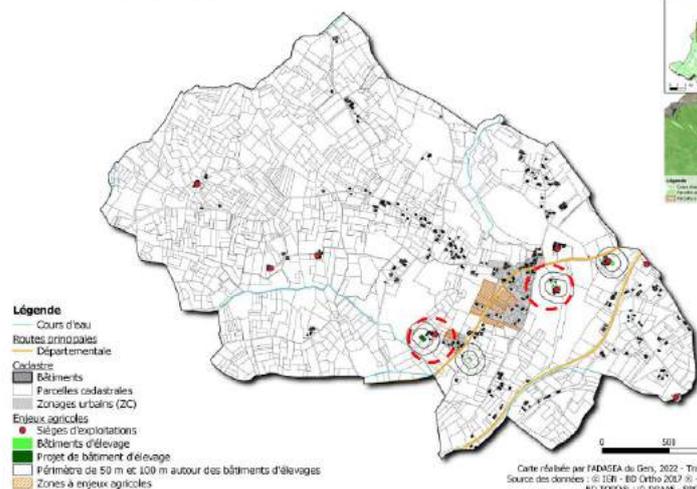
L'activité agricole en confrontation avec l'urbanisation

...Affirmer la vocation agricole des communes est déterminant pour accompagner son maintien dans le temps. Cette reconnaissance conditionne les perceptions de pérennité et d'accompagnement du renouvellement des générations en agriculture...

LE QUESTIONNEMENT DES ÉLUS DE CAUTERETS (65)

Poser l'activité agricole comme objectif de développement du territoire			
Objectifs	Préconisation n°1	Préconisation n°2	Préconisation n°3
<p>Limitier les situations de conflits potentiels</p> <p>Limitier la consommation d'espaces agricoles</p> <p>Limitier le changement de destination des bâtis agricoles</p>	<p>Limitier le développement urbain sur un rayon de 50 à 100 m (préconisation...)</p> <p>Ne pas développer l'urbanisation de manière dispersée dans l'espace agricole</p> <p>Positionner prioritairement les bâtis sur l'agricole</p>	<p>Limitier le développement urbain à proximité des surfaces agricoles</p> <p>Limitier la consommation de surfaces agricoles en zone d'estives</p> <p>Permettre le changement de quand le projet ne remet pas en cause l'activité agricole hors estives</p>	<p>Exclure le développement urbain à proximité des 3 exploitations et zones projet</p>

adasea **Zones à enjeux agricoles - Elevage**
Commune de Peyrière





Les études préalables de compensation agricole

La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (n° 2014-1170 du 13 octobre 2014) rend obligatoire les études préalables agricoles sous trois conditions :

- ⇒ Pour tout projet susceptible d'avoir des conséquences négatives pour l'agriculture : il s'agit de réparer le préjudice économique territorial résultant de la consommation de foncier agricole.
- ⇒ Obligation d'éviter, réduire voire compenser ces impacts : la compensation agricole vise à "maintenir ou rétablir le potentiel de production agricole perdu" à l'occasion d'aménagements ou

projets qui bénéficient aux agriculteurs et filières du territoire concerné.

Le maintien du potentiel de production agricole intègre une dimension globale de l'activité agricole, permettant de prendre en compte les effets directs et/ou indirects induits par l'aménagement. L'ADASEA accompagne les pouvoirs publics et les acteurs privés dans la prise en compte de la dimension agricole de ces projets et de leurs enjeux. La procédure requiert un avis simple du préfet via le passage à la Commission Départementale pour la Protection des Espaces Agricoles, Naturels et Forestiers (CDPENAF).

10 études engagées en 2022 dans le Gers



Perspectives 2023

Diagnostiques agricoles en cours sur 5 autres PLU commande groupée dans le Lot et Garonne

Etudes préalables en cours sur l'ensemble du territoire national avec 23 nouvelles études préalables agricoles engagées en 2022 (dont 9 dans le Gers)

La séquence Eviter, Réduire et Compenser

Eviter les impacts sur l'agriculture, le projet peut si cela est possible localisé sur un secteur moins impactant, en zone urbanisée, ou sur une zone non agricole ; le projet pourrait être annulé...

Réduire les impacts sur l'agriculture, le maître d'ouvrage pourra chercher à limiter l'emprise au sol ou permettre à une activité agricole de se maintenir (ex. sous les panneaux photo-voltaïques).

Compenser les impacts sur l'agriculture : il s'agit de rechercher toutes les possibilités pour retrouver de la valeur ajoutée pour l'économie agricole : aides aux investissements, promotion des produits agricoles, et développement de nouveaux marchés, nouvelles filières.

Le Contenu d'une étude

Une description du projet et la délimitation du territoire concerné

Une analyse de l'état initial de l'économie agricole du territoire

L'étude des effets positifs et négatifs du projet sur l'économie agricole du territoire

Les mesures envisagées et retenues pour **éviter et réduire** les effets négatifs du projet

Les mesures de **compensation agricole collective** proposées pour consolider l'économie agricole du territoire concerné.



LE FONCIER AGRICOLE ET NATUREL : SOUS LE SIGNE DE L'INNOVATION ET DE LA PRÉSERVATION

Accompagnement des projets agri-photovoltaïques

L'agri-photovoltaïsme est une pratique émergente qui consiste à associer certaines productions agricoles avec des équipements fonciers photovoltaïques amovibles et orientables.

Elle vise à répondre à deux défis majeurs pour la planète au XXIème siècle : pallier les aléas climatiques qui menacent les rendements agricoles et produire une énergie renouvelable sans avoir à artificialiser des terres arables pour y installer des panneaux solaires.

L'ADASEA 32 s'est engagée dans l'étude de l'impact sur les exploitations agricoles (et l'environnement,) des projets agrivoltaïques, dont les études préalables qui sont une exigence réglementaire, mais aussi en accompagnant les agriculteurs et des développeurs dans la définition et l'accompagnement de projets gagnant/gagnant.

L'ADASEA s'engage aussi sur les évaluations, suivis des projets photovoltaïques (protocoles de suivis agronomiques, techniques, des productions végétales comme animales, évaluation...).

C'est notamment via Imagin'Rural que l'ADASEA a travaillé sur des projets agri-photovoltaïques en 2022, en région Occitanie, Centre, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Nouvelle Aquitaine.



Perspectives 2023

Finalisation des travaux selon avancement des dossiers ; 12 études agricoles programmées en 2023....

Accompagnement à la mise en place d'ombrières sur des exploitations hors sol dossiers Cas par cas, ou en pleine parcelle (type trackers ou canopées....

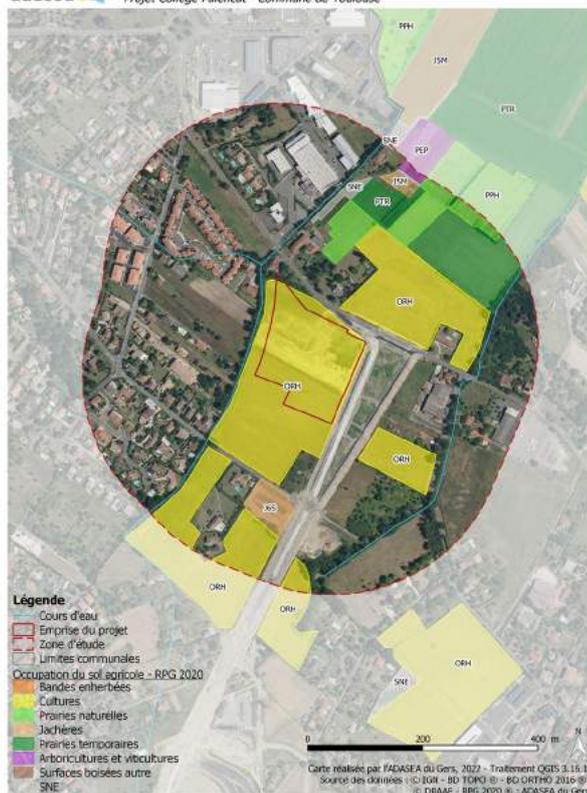
Accompagnement des projets d'aménagement

L'ADASEA accompagne la SAS Les Chalets dans l'étude des incidences agricoles du projet de résidence étudiante et centre de formation sur la commune de Saint-Orens.



L'ADASEA accompagne le Conseil départemental de la Haute-Garonne dans le cadre de l'étude de l'impact agricole du projet de construction du collège Paleficat sur des terres agricoles sur la commune de Toulouse.

adasea Occupation du sol agricole - Campagne 2020
Projet Collège Paleficat - Commune de Toulouse





Etudes Faune Flore Habitats

Plusieurs études écologiques de différents niveaux réglementaires ont été menées :

Caserne D'Espagne Auch

Achèvement du volet écologique d'études d'impact pour les projets de réhabilitation urbaine du site de la Caserne Espagne à Auch pour l'agglomération du Grand Auch

Projet photovoltaïque Mirannes et St Arailles

Achèvement du volet écologique d'études d'impact du projet agri-photovoltaïque pour l'entreprise Plénitude

Route départementale à Montégut

Réalisation des inventaires naturalistes (reptiles, amphibiens, oiseaux, mammifères, habitats, pédologie) dans le cadre d'une étude cas par cas 4 saisons faune flore préalable à l'élargissement d'une route départementale pour le conseil départemental.



Le suivi des mesures compensatoires « Zones Humides »

Poursuite des suivis naturalistes engagés dès 2015 sur les parcelles de compensation zones humides et espèces protégées dans le cadre d'un projet de déviation routière, porté par la DREAL Occitanie, à Gimont : Jacinthe de Rome, amphibiens, habitats, Cuivré des marais, surface d'inondation

Appui à la DREAL pour la rédaction des cahiers des charges des agriculteurs, qui assureront la gestion de ces mesures conservatoires via un contrat de gestion.

Le contenu d'une étude

Une description du projet et la délimitation du territoire concerné

Un état initial de la biodiversité et du fonctionnement écologique du site

Une analyse des enjeux du site

Une étude des effets positifs et négatifs du projet sur la biodiversité

Une définition des mesures d'insertion écologique du projet dans son environnement : évitement, réduction, compensation si besoin.



Perspectives 2023

Finalisation des relevés et rédaction de l'étude 4 saisons de la Route départementale de Montégut.

Etudes Cas par cas faune flore pour des projets d'ombrières

Expertises / délimitation de zones humides



ÉTUDES DES IMPACTS DES

Face à l'érosion de la biodiversité, notamment en milieu agricole, l'ADASEA accompagne les acteurs locaux pour la mise en oeuvre de mesures de gestion et de préservation de la biodiversité : zones humides, habitats naturels et espèces rares et protégées, lutte contre les espèces exotiques envahissantes... via divers outils et politiques publiques (Natura 2000, mesures agri-environnementales et climatiques, contractualisation, restauration écologique...).

Mais quels sont les impacts de ces mesures ?

L'évaluation de ces mesures passe par l'élaboration de méthodes et protocoles de suivi des habitats et des espèces, la réalisation des suivis et l'analyse des indicateurs qui en découlent. Ces suivis contribuent également à l'amélioration des connaissances, par l'acquisition de nouvelles données sur la biodiversité.

Les études de l'ADASEA

- Evaluation de l'état de Conservation des espèces d'intérêt communautaire : Suivi **des sites de pont de CISTUDES** – Essais de protection
- **Suivi de l'évolution des pelouses sèches à Orchidées en lien avec les mesures de gestion des sites N2000** : Suivis de 20 parcelles sur 2 sites : inventaires botaniques, relevés phytosociologiques, mise à jour indicateurs « orchidées », analyse évolution sur 10 ans (2010-2020)
- **Suivis de nouvelles méthodes d'implantation de prairies naturelles** : Suivi d'essais réalisés en 2020 en site Natura 2000 , mesures de biomasse avec l'appui du CBNPMP
- Contribution à la **mise en place de protocoles de suivis de populations d'espèces végétales protégées ou envahissantes par drone** avec le Conservatoire Botanique National de Midi-Pyrénées : fritillaire, galéga et jussie
- **Suivi de prairies de fauche sous contrat de restauration Natura 2000 par contrat de recherche avec l'Office Français de la Biodiversité** de 2020 à 2025 ; Suivi des indicateurs : végétation, avifaune, lépidoptères
- Participation à **méta-étude ARB/OFB sur la gestion adaptative des aires protégées**
- Participation au réseau national de **Suivi ENI des Effets Non Intentionnels des pratiques agricoles sur la biodiversité** : suivi annuel des oiseaux, coléoptères et flore des bords de champs sur 11 parcelles maïs et vignes du 32 et 65 en partenariat avec la chambre d'agriculture du Gers et d'Occitanie depuis 2012



Epiterre, un partenariat FNSEA/Imagin'Rural pour la mise en œuvre des CPSE

CPSE : Contrat de Prestation pour Services Environnementaux

Besoin identifié : des entreprises et des collectivités souhaitent mettre en place des pratiques favorables à l'environnement et à la biodiversité dans le cadre de la compensation écologique, carbone et/ou de leur RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

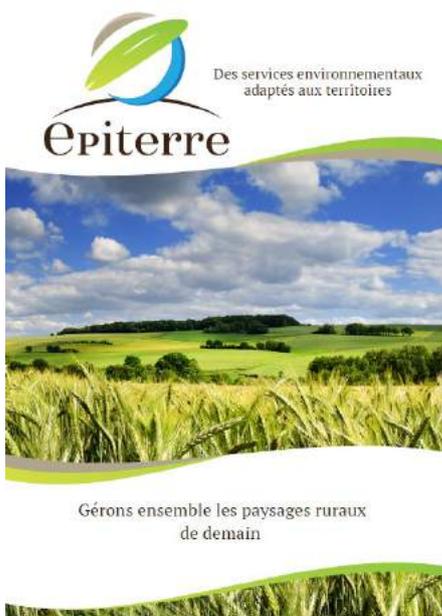
Demandes des agriculteurs : reconnaissance et paiement des services environnementaux rendus pour la société dans les domaines de la qualité de l'eau, préservation de la biodiversité, lutte contre le changement climatique et les risques naturels, pollinisateurs...

La solution : proposer des CPSE entre les agriculteurs et les collectivités ou les entreprises pour agir en faveur de l'environnement.

Une marque Epiterre pour identifier l'offre sur le marché des services environnementaux et se faire connaître.

Un projet environnemental « clé en main » coconstruit et concerté avec les agriculteurs pour satisfaire aux enjeux environnementaux, aux réalités agricoles et aux attentes des clients (entreprises, collectivités, associations)

Gouvernance du projet à la carte : Projet construit en direct avec un client par les représentants d'epiterre, FNSEA, Imagin'Rural et FDSEA



Un nouvel outil juridique : le contrat de Prestation pour Services Environnementaux CPSE

- Transaction volontaire où un service environnemental bien défini ou un usage des sols qui fournit ce service est « acheté » par un acheteur (privé ou public) à un fournisseur, en l'occurrence un agriculteur
- Accord bilatéral sur les moyens/résultats, le prix, la durée

Création de la SAS Epiterre

Le 21 décembre 2021, FNSEA et Imagin'Rural ont créé la SAS Epiterre, afin d'assurer le développement et la gestion des CPSE Epiterre.

La présidente est Christiane LAMBERT (FNSEA), et la directrice Fabienne SIGAUD (Imagin'Rural).

L'équipe est composée d'une mise à disposition de personnel de la FNSEA et des ADASEA, pour assurer le fonctionnement : comptabilité, commercialisation, communication, gestion des clients, suivi et instruction des contrats agriculteurs, suivi qualité.



1er projet Epiterre au niveau national, piloté par l'ADASEA du Gers: Mise en place de mesures compensatoires pour un projet éolien dans le Cher

Besoin du porteur de projet : planter 4 km de haies, créer ou restaurer 10 mares et préserver 9 ha de prairies humides, dans le cadre des mesures écologiques compensatoires d'un projet de parc éolien sur les communes d'Ids St Roch et Touchay (mesures en faveur d'oiseaux et du Sonneur à ventre jaune, amphibiens protégé).

Proposition : plantation de haies, création et restauration de mares puis contrats de prestation d'entretien pour les agriculteurs pendant 20 ans (durée de la compensation).

L'équipe projet :

1 chef de projet Imagin'Rural / Adasea 32
 1 expert des mares et amphibiens / Adasea 32
 1 animatrice + directrice FNSEA CVL
 Appui juridique FNSEA
 Appui administratif Adasea & Imagin'Rural

Répondre aux exigences du développeur,
 Aller à la rencontre des exploitants agricoles,
 Partager travail et convivialité avec la FNSEA CVL



Résultats

- ⇒ 1 convention client Epiterre/porteur de projet de 20 ans pour la mise en œuvre et le suivi des plantations et des contrats
- ⇒ 13 contrats Epiterre/agriculteurs de 20 ans pour l'entretien des haies et la gestion des mares et prairies : 134 000 euros sur 20 ans
- ⇒ Haies implantées début 2021, mares restaurées fin 2020, poursuite du suivi et mesures en 2022
- ⇒ 2nd suivi écologique du Sonneur à ventre jaune en 2021 et 2022

Panorama des projets 2022

Dans le cadre de la compensation écologique :

- Eurocape / Cher / Eoliennes (poursuite des CPSE)
- Urbasolar / Haute-Saône / Photovoltaïque
- Storengy / Puy-de-Dôme / Photovoltaïque
- SMA / Hérault / Amgt routier

Dans le cadre de la RSE Responsabilité Sociétale des Entreprises :

- MEDEF / 51 / Plantation haies
- KERING / 46 / Projet Sainfoin-ovins-abeilles
- ECOMIAM / 29/ Oasis de biodiversité
- GRT Gaz / 02 / entretien servitudes



Perspectives 2023

- Suivi des contrats
- Développement de la démarche commerciale nationale
- Nouveaux prospects, nouveaux projets
- Epiterre/compensation et suivi de site de Prauthoy (Haute Marne)
- Epiterre/compensation et suivi du site de Douzy (Ardennes)
- Epiterre/étude d'impact/EPA/suivi Pragny Saulx (51)



IMAGIN'RURAL

Imagin'Rural mutualise les compétences diversifiées des 60 salariés des ADASEA pour accompagner la profession agricole et les acteurs ruraux dans leurs projets agricoles et environnementaux, aux échelles régionales et nationales.

Président : Henri BONNAUD

Trésorier : Marc DIDIER

Directrice : Fabienne SIGAUD

Animatrice : Isabelle RIBOT

Cette association Loi 1901 fondée par les ADASEA accueille depuis octobre 2023 une nouvelle association : ADASEA Centre Ouest, basée à Limoges.

Actions 2022

- Structuration de la SAS Epiterre en collaboration avec la FNSEA
- Etudes agricoles dans les régions Grand Est, Centre Val de Loire, Auvergne Rhône Alpes, PACA, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
- Convention de partenariat avec société TSE (opérateur photovoltaïque)
- Projet Cuir de Veau Véritable : animation des acteurs de la filière et mise en oeuvre d'une certification des élevages relative au Bien-être Animal pour un consortium de sociétés du luxe



Perspectives 2023

- Poursuite du projet Cuir de Veau véritable
- Etudes environnementales et agricoles à travers toute la France
- Etude de faisabilité et étude d'impact
- Séminaire Imagin'Rural dans l'Aveyron

Les réalisations de l'ADASEA 32

Entre 2021 et 2022 ce sont **23 études préalables agricoles** qui ont été engagées par l'Adasea du Gers via Imagin'Rural sur le territoire national hors Gers.

Un exemple : le projet d'Avèze, Société Unite



Le contexte : La commune d'Avèze, au sud-ouest du département du Puy-de-Dôme au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Zone de montagne) a souhaité développer un projet agrivoltaïque sur un terrain en friches dont elle est propriétaire et géré par le Syndicat Mixte de Gestion Forestière (SMGF). Son objectif est de disposer de ressources énergétiques et financières propres mais sur la base d'un projet agricole : conforter l'installation d'une éleveuse de la commune.

Le travail d'Imagin'Rural :

Réaliser l'étude préalable agricole

Être à l'interface entre l'éleveuse, le développeur, la commune et les autres acteurs (CA 63, services de l'état...)

Dimensionner les besoins en investissements de l'agricultrice et leurs financements

Etablir le prévisionnel économique de l'atelier ovin à développer

La finalité :

Répondre à la problématique de développement et de structuration de l'activité de l'exploitation ; il aura un impact positif sur l'économie agricole par l'augmentation du volume de production ovine et la confortation d'une exploitation. Il aura un impact positif par la reconquête de surface agricole et agro-pastorale.

De plus cette confortation reposant sur l'activité conduite par une exploitante, cela renforce le volet égalité homme/femme alors que la présence des femmes à la tête des élevages reste encore minoritaire

LE COLLEGE DES GESTIONNAIRES

Les Adhérents

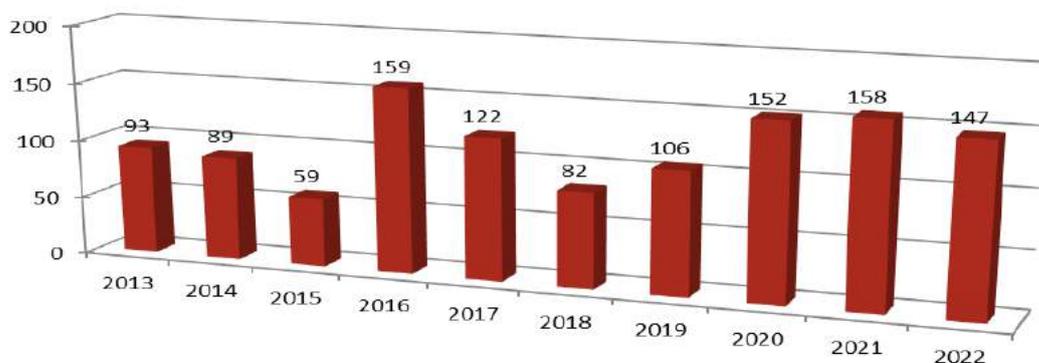
Agriculteurs, propriétaires, particuliers, représentants de collectivités territoriales...

Ce sont des adhérents à titre individuel qui s'inscrivent dans le cadre des actions menées par l'ADASEA au titre de l'environnement et de la gestion des milieux naturels.

Deux représentants de ce collège siègent au Conseil d'Administration, quatre à l'Assemblée Générale, au côté des représentants des personnes morales.



Evolution des adhérents



390 au total depuis 2013
31 % femmes
90 % agriculteurs
89 communes

Membres élus du collège des gestionnaires

Comme représentants du conseil d'administration :

- ◆ Pierre ESCORSAC
- ◆ Chantal LORISSON PAYRAUDEAU

Comme représentants à l'Assemblée Générale:

- ◆ Myriam DESCLAUX
- ◆ Martine LABORDE



GLOSSAIRE

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale : démarche volontaire d'inventaire de la faune, de la flore et des habitats réalisé au niveau communal, soutenue par le Ministère de la Transition Ecologique et l'OFB.

CATZH : Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides, outil d'animation et de conseil technique auprès des gestionnaires de milieux humides en bassin Adour Garonne, promu par l'Agence de l'Eau.

CPSE : Contrats de Prestations pour services Environnementaux : Concept inventé par la FNSEA et promu à travers le dispositif **Epiterre**, il consiste à rétribuer les agriculteurs pour des prestations de restauration et de gestion en faveur de l'environnement.

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural intervient dans le cadre de la politique de développement rural. Il s'agit du second pilier de la politique agricole commune (PAC). Il contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant. Comprend les aides JA, filières, bio, MAEC, Natura 2000, ... Le **LEADER** est une déclinaison du FEADER au niveau des PAYS et PETR.

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional qui intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il vise à corriger les déséquilibres régionaux.

ENS : Espaces Naturels Sensibles. Politique de protection des espaces naturels menée par les départements, avec pour outils juridiques l'acquisition foncière ou la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics. Inscrits dans le droit français et régis par le code de l'urbanisme.

ERC : Séquence « Eviter Réduire Compenser » introduite dans le droit français, selon laquelle tout projet, plan ou programme soumis à évaluation environnementale ou étude d'impact doit respecter, dans l'ordre : 1- ÉVITER les atteintes à l'environnement ; 2- RÉDUIRE ces atteintes, dans le cas où elles n'ont pu être suffisamment évitées ; 3- COMPENSER ces atteintes s'il reste un impact résiduel notable.

LIFE : Instrument Financier Européen pour l'Environnement

MAEC : Mesures agro-environnementales et climatiques: l'un des outils majeurs du 2^e pilier de la Politique Agricole Commune pour accompagner le changement de pratiques agricoles afin de réduire les pressions sur l'environnement et/ou maintenir les pratiques agricoles favorables pour l'environnement.

PAEC : Programme Agro-Environnemental et Climatique. C'est le projet territorial porté par un opérateur local, maître d'ouvrage du dispositif, qui cadre la mise en œuvre des MAEC pour répondre aux objectifs environnementaux définis régionalement : Biodiversité, Eau, ...

PNA : Plans Nationaux d'Actions. Documents d'orientation nationaux non opposables définissant les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées. PNA sur lesquels l'ADASEA travaille plus particulièrement : PNA Cistude et PNA Messicoles

Messicoles : les messicoles sont des plantes annuelles à germination hivernales habitant dans les moissons. Inféodées aux champs cultivés et pour la plupart peu compétitives, elles sont devenues très rares. Le PNA Messicoles a pour objectif de réhabiliter ces plantes pour les services environnementaux qu'elles peuvent jouer (maintien des auxiliaires, pollinisateurs, ressources génétiques).

OFB : Office Français de la Biodiversité : établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité créé au 1er janvier 2020 sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et solidaire et de l'Agriculture. Il regroupe les agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

PSE : Paiements pour Services Environnementaux : nouvelle forme de soutien aux exploitations agricoles déployée par les Agences de l'Eau, basée sur la reconnaissance des services que l'agriculture rend à la société en matière de protection de l'eau et de la biodiversité.

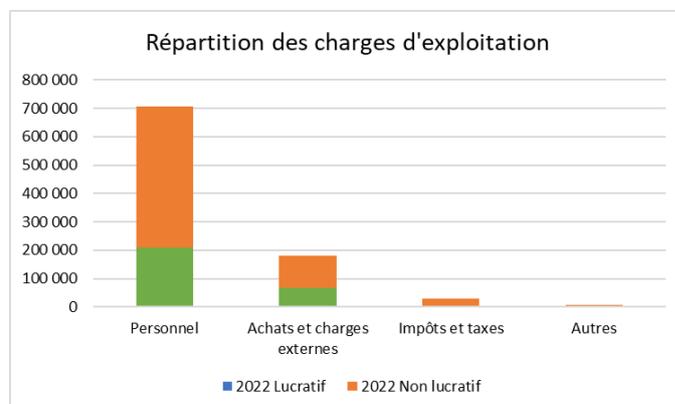
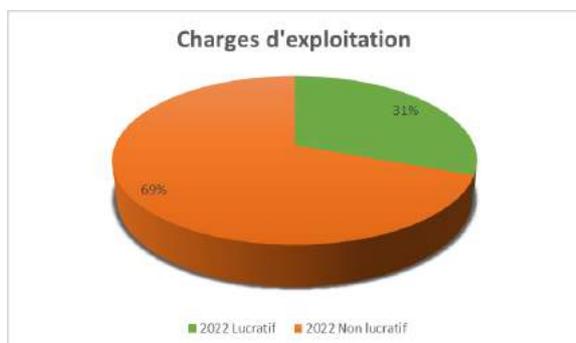
TVB : Trame Verte et Bleue. C'est le réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques qui permettent la maintien de la biodiversité et de leurs services écosystémiques, identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements.



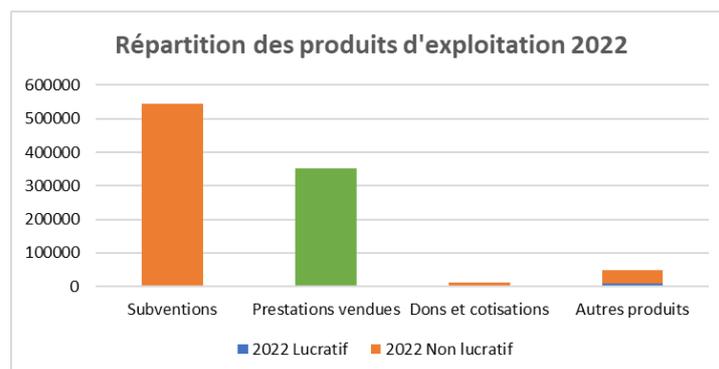
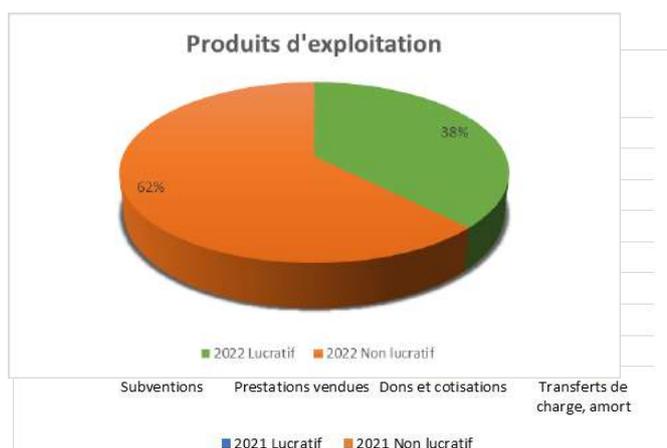
Synthèse des Comptes de Résultats 2022

	Lucratif 2022	Non lucratif 2022	Global 2022	Global 2021
Produits d'exploitation	360 091	597 777	957 868	1 034 518
dont				
Subventions		545 712	545 712	728 699
Prestations vendues	350 719		350 719	284 135
Dons et cotisations		11 205	11 205	7 865
Autres produits	9 372	40 860	50 232	13 819
Charges d'exploitation	282 266	639 214	921 480	961 627
dont				
Personnel	209 850	497 557	707 406	635 069
Achats et charges externes	67 111	112 688	179 799	281 697
Impôts et taxes	3 193	25 373	28 566	22 834
Autres	2 112	3 597	5 709	22 027
Résultat d'exploitation	77 825	- 41 437	36 388	72 891
+Crédit d'Impôts	+46 370		+ 46 370	+ 37 999
Résultat de l'exercice	124 196	- 41 437	82 758	110 890

Répartition des charges d'exploitation



Répartition des produits d'exploitation



Certifiés par Cabinet GIMBERT & Associés SA
Comptes réalisés par Exco Fiduciaire du Sud-Ouest

Nos principaux partenaires financiers



Nos principaux partenaires techniques



CONTACTEZ NOUS POUR L'ÉTUDE, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA MISE EN PLACE DE VOS PROJETS



adasea 32

Association agréée pour la protection de l'environnement

Membre du réseau Imagin'Rural

Créée en 1966 - n° SIRET 34060117800015 - APE 8413Z

Maison de l'Agriculture
3 Chemin de la Caillaouère,
CS 70161
32 003 AUCH cedex
Tél. : 05 62 61 79 50
Email : a032@adasea.net
Site: www.adasea32.fr

